



Versement

1642 W 1 - 18

Identification :

Intitulé/ Analyse : Suivi social des familles en difficulté : dossiers familiaux d'interventions médico-sociales et fiches familiales récapitulatives d'actions médico-sociales.

Dates extrêmes : 1958-2014

Importance matérielle : 1,10 ml

Contexte

Service producteur : Conseil général, Direction Départementale des actions Médico-sociales (DIDAMS), Direction "Politiques territorialisées", Circonscription de Troyes urbain I.

Service fournisseur : Conseil général, Direction Départementale des actions Médico-sociales (DIDAMS), Circonscription médico-sociale Ville de Troyes.

N° d'entrée du versement : 57588

Date d'entrée du versement : 02/12/2014

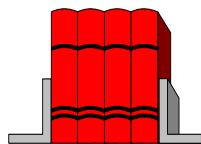
Conditions d'accès aux documents :

Début communicabilité : 2060

Fin communicabilité : 2114

Contrôle de la description :

Date de rédaction de l'inventaire : Juin 2016



Présentation

Présentation du service producteur

Histoire administrative (du service)

Le service producteur des dossiers :

Depuis la première décentralisation (1983), le département s'est vu confier de nombreuses compétences en matière d'aide sociale.

Les actions sociales et les actions de santé sont des missions dévolues à la Direction Départementale des Actions Médico-Sociales (DIDAMS).

La direction des politiques territorialisées organise, gère et anime 8 circonscriptions d'actions médico-sociales ; une réorganisation administrative et un redécoupage territorial ont eu lieu en 2008.

Ces unités territoriales de base sont de véritables services de proximité répartis sur l'ensemble du département (64 points d'accueil), mettant en œuvre localement les missions départementales (protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, insertion, social, santé, personnes handicapées, personnes âgées).

Chaque circonscription regroupe une équipe de professionnels qualifiés : secrétaires, assistantes sociales, puéricultrices, éducateurs, psychologues, animatrices locales, médecins, sages-femmes, auxiliaires de puériculture.

Le service ayant produit les documents présentés ici est la circonscription médico-sociale de Troyes Urbain I :



La circonscription médico-sociale de Troyes Urbain I en 2008.

Le service fournisseur des dossiers :

Avec la réorganisation territoriale de 2008, la circonscription d'action médico-sociale Troyes Urbain I est rebaptisée circonscription de la ville de Troyes ; cette

réorganisation a réorienté son action sur les secteurs géographiques suivants : Point du jour, Sénardes, Jules Guesde, Chartreux, Centre-ville, Marots, Saint Martin, Vassaulles.

Présentation du contenu du versement

Intérêt du versement

Ce versement est constitué de fiches familiales récapitulatives d'actions et de dossiers familiaux retraçant les différents événements au sein d'une même famille en difficulté et les solutions proposées par les travailleurs sociaux.

Tris et éliminations pratiqués

Les fiches familiales récapitulatives d'actions sont conservées intégralement aux Archives départementales.

Pour les dossiers familiaux d'interventions, les règles d'échantillonnage établies sont différentes selon la date de fermeture des dossiers :

- avant 2004, les dossiers sont échantillonnés par le service versant : seules les années se terminant par 0 et 5 sont conservées aux Archives départementales.
- à partir de 2004, l'échantillon, réalisé par le service versant, est basé sur des secteurs géographiques précis (secteur Marots-Blanqui et secteur des Chartreux pour la circonscription de la ville de Troyes).

Mode(s) de classement adopté(s)

Les fiches familiales récapitulatives d'actions et les dossiers familiaux sont classés par année de clôture, puis par ordre alphabétique des bénéficiaires avant versement aux Archives.

Les dates extrêmes retenues pour les fiches familiales récapitulatives d'actions et les dossiers familiaux correspondent aux dates d'interventions des services sociaux.

Sources complémentaires

Pour les dossiers APA clos en 2010 (Aide Personnalisée d'Autonomie) voir aussi le fonds 1661W.



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. A ce titre, certains dossiers sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008 en vertu des articles 17 et 18.

La loi Archives n° 2008-696 instaure le principe de la libre communicabilité des archives publiques à toute personne, et révisé les délais spéciaux. Les délais spéciaux sont désormais (suivant le contenu du document) :

- de 25, 50 et 75 ans à compter de la date du document ; le délai de 100 ans tel que le fixait la Loi Archives n° 79-18 étant toujours applicable dans le cas de dossiers ou d'actes mettant en cause des mineurs.

- de 100 et 120 ans à compter de la date de naissance de la personne ou de 25 ans à compter de la date de décès de la personne.

Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

Aux termes de la loi n°2008-696 sur les archives, les fiches familiales sont communicables 50 ans à compter de la date du document. Les dossiers familiaux sont communicables 50 ans ou 100 ans à compter de la date du document selon qu'ils contiennent ou non un dossier « Aide Sociale à l'Enfance ».

SUIVI SOCIAL DES FAMILLES EN DIFFICULTÉ.

1958 - 2014

1642 W 1 - 5 Dossiers clos en 2008.

1996 - 2013

1642 W 1 - 2 Dossiers familiaux d'interventions médico-sociales.

1996 - 2011

1642 W 1 Secteur Marots-Blanqui (classement alphabétique).

1996 - 2009

1642 W 2 Secteur des Chartreux (classement alphabétique).

2005 - 2011

1642 W 3 - 4 Dossiers familiaux d'interventions médico-sociales contenant un sous-dossier ASE (Aide sociale à l'enfance).

1999 - 2010

1642 W 3 Secteur Marots-Blanqui (classement alphabétique).

1999 - 2008

1642 W 4 Secteur des Chartreux (classement alphabétique).

2007 – 2010

1642 W 5 Fiches familiales récapitulatives d'actions médico-sociales (classement alphabétique).

2002 - 2013

1642 W 6 - 13 Dossiers clos en 2009.

1983 - 2013

1642 W 6 - 10 Dossiers familiaux d'interventions médico-sociales.

1995 - 2011

1642 W 6 - 8 Secteur Marots-Blanqui.

1995 - 2011

1642 W 6 Patronymes commençant par les lettres A à D.

1995 - 2009

1642 W 7 Patronymes commençant par les lettres F à L.

2003 - 2011

1642 W 8 Patronymes commençant par les lettres M à V.

1999 - 2009

1642 W 9 - 10 Secteur des Chartreux.

2002 - 2010

1642 W 9 Patronymes commençant par les lettres A à PE.

2003 - 2010

1642 W 10 Patronymes commençant par les lettres PI à Z.

2002 – 2009

**1642 W 11 - 12 Dossiers familiaux d'interventions médico-sociales contenant
un sous-dossier ASE (Aide sociale à l'enfance).**

1983 - 2013

1642 W 11 Secteur Marots-Blanqui (classement alphabétique).

1983 - 2010

1642 W 12 Secteur des Chartreux (classement alphabétique).

1999 - 2013

1642 W 13	Fiches familiales récapitulatives d'actions médico-sociales (classement alphabétique).	2002 - 2013
1642 W 14 - 18	Dossiers clos en 2010.	1958 - 2014
1642 W 14 - 15	Dossiers familiaux d'interventions médico-sociales.	1995 - 2012
1642 W 14	Secteur Marots-Blanqui (classement alphabétique).	1995 - 2011
1642 W 15	Secteur des Chartreux (classement alphabétique).	2006 - 2012
1642 W 16 - 17	Dossiers familiaux d'interventions médico-sociales contenant un sous-dossier ASE (Aide sociale à l'enfance).	1958 - 2012
1642 W 16	Secteur Marots-Blanqui (classement alphabétique).	1958 - 2010
1642 W 17	Secteur des Chartreux (classement alphabétique).	1989 - 2012
1642 W 18	Fiches familiales récapitulatives d'actions médico-sociales (classement alphabétique).	2004 - 2014